



Assemblée générale

Distr. générale
15 février 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 132 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 15 février 2008, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres datées du 18 et du 29 janvier 2008 (A/62/657 et Add.1), j'ai l'honneur de vous informer que les Palaos ont fait les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(Signé) **Ban** Ki-moon

